

INFORMATION SUR LA QUALITÉ DE L'EAU À LA CITÉ SCOLAIRE DE DIGOIN



Situation au 19 janvier 2026

Conformément aux engagements pris lors des différentes réunions de terrain tenues sur le sujet de la qualité de l'eau distribuée à la Cité scolaire de Digois, le Département de Saône-et-Loire a, par sa vice-présidente en charge des collèges Mathilde Chalumeau, tenu le 19 janvier 2026 une réunion de travail avec la cheffe d'établissement, le conseil d'administration (représentants des enseignants et du personnel, des élèves et parents d'élèves, des agents du Département, des élus), en présence des services de l'État (Direction académique des services de l'Éducation nationale, Agence régionale de santé), du Sénateur Fabien Genet et du maire de Digois, David Bême.

L'ordre du jour de cette réunion a été le suivant :

- 1. Présentation du diagnostic global du réseau d'eau**
- 2. Retour sur les travaux réalisés à ce jour, qui ont permis d'améliorer la situation**
- 3. Interprétation des résultats des analyses menées depuis la réunion du 6 novembre 2025, plan d'action réalisé à Noël, et avis ARS du 12 janvier 2026 de levée de restrictions sur 3 zones**
- 4. Présentation des travaux d'ampleur à venir**

1. Des analyses désormais 100% conformes aux seuils réglementaires, et un avis de l'ARS en faveur de la levée des mesures de restriction de consommation d'eau

Comme il s'y était engagé, le Département a poursuivi les investigations de manière volontariste avec l'appui de la société OFIS (filiale de Véolia, prestataire mandaté par le Département sur recommandation de l'ARS), en **testant désormais jusqu'à 25 points de mesure au lieu de 15 jusqu'ici.**

1.1. Quatre analyses réalisées dernièrement, la dernière en le 7 janvier, avec des résultats désormais 100% conformes aux seuils réglementaires

- **Résultats de la campagne du 7 novembre 2025 :**

100% des points d'analyse ont été conformes.

Ces tests ont permis de conforter la nécessité de supprimer le réseau d'alimentation en cuivre sur dépôt laboratoire et le vestiaire des agents de ménage (qui sera remplacé dans le cadre des travaux d'ampleur) et la nécessité de pose d'un purgeur automatique sur le dortoir 3 (qui a été installé pour les analyses du 20/11).

- **Résultats de la campagne du 20 novembre 2025 :**

A nouveau, 100% des points d'analyse ont été conformes.

Ces tests ont permis de conforter la nécessité de supprimer le réseau d'alimentation en cuivre de la salle des professeurs et de l'administration du collège, qui seront déposés dans le cadre des travaux d'ampleur.

- **Résultats de la campagne du 8 décembre, et de la campagne de vérification complémentaire menée sur 5 points le 15 décembre 2025**

La campagne du 8 décembre a été réalisée sur 24 points un lundi afin de calibrer le temps de purge nécessaire en début de semaine, compte tenu de l'inoccupation de la Cité scolaire durant le week-end. Une campagne de vérification sur 5 points a été réalisée, en sus, le 15 décembre 2025.

Les contrôles sont ressortis conformes aux seuils réglementaires, à l'exception d'un seul point sur le dortoir 5 (*dépassement infime d'un millionième de gramme le 15 décembre*).

Les résultats du contrôle sur le dortoir 5 ont été perturbés par une mise en marche forcée de la consigne de chauffage qui a eu pour conséquence d'augmenter la température de l'eau et d'accentuer de manière infime la teneur en matériaux. La consigne de chauffage ayant été corrigée, ce point de contrôle a fait l'objet d'investigations complémentaires comprenant un nouveau temps de paramétrage des purgeurs automatiques.

- **Résultats de la campagne du 07 janvier 2026 :**

A nouveau, 100% des 25 points d'analyse ont été conformes.

Les résultats sont excellents dans le gymnase, le self, l'administration du lycée et les logements de fonction, avec 100% des prélèvements conformes aux seuils de qualité au 1er et au 2nd jet.

➤ **Ces bons résultats confirment l'efficacité des mesures prises, combinant travaux et prélèvements de vérification dès après réalisation des travaux.**

1.2. Dans son courrier du 12 janvier, l'ARS a levé sa mesure d'interdiction dans les zones du self, du gymnase et les logements de fonction

L'efficacité de l'avancement de la démarche a conduit l'Agence régionale de Santé (ARS), le 12 janvier, à lever ses mesures de restrictions de consommation de l'eau sur les zones du self, du gymnase et les logements de fonction.

Le corollaire de cette levée, dans l'attente de la réalisation des travaux d'ampleur, est de procéder :

- à des purges toutes les 4 semaines (au retour des vacances scolaires)
- à des analyses tous les 15 jours pour continuer surveiller la qualité de l'eau en grande proximité.

Pour les autres bâtiments, la mise à disposition d'eau est maintenue (bonbonnes notamment), avec purge tous les mois.

2. Le plan d'action travaux 2025 s'est déroulé comme prévu, a permis de disposer d'un diagnostic précis, et sera complété en 2026 par un programme de travaux d'ampleur pour traiter de manière globale les sujets de qualité de l'eau, pour un montant total d'investissement de 500 000€

2.1. Le plan d'action travaux 2025 s'est déroulé comme prévu, avec 150 000€ investis jusqu'ici

TRAVAUX RÉALISÉS À L'ÉTÉ 2025



Pour la zone des dortoirs :

- Retrait du réseau de distribution en cuivre et pose de robinets temporisés (zones 1 et 2).
- Modification de l'alimentation en eau chaude sanitaire (zones 3, 4 et 5)
- Remplacement des mitigeurs de la tisanerie et de la chambre des surveillants

Pour le gymnase :

- Isolation thermique des tuyaux en vide sanitaire
- Modification de l'alimentation du réseau d'eau
- Mise en place de mitigeurs temporisés pour les lavabos des vestiaires

Pour la demi-pension : déploiement d'un réseau temporaire de distribution d'eau

En vide sanitaire : remplacements ponctuels des tuyaux en acier galvanisé percés



TRAVAUX RÉALISÉS À LA TOUSSAINT 2025

Pour la zone de dortoirs (démarche exploratoire sur le bâtiment A) :

- Mise en place de robinetterie à purge automatique sur les rampes de lavabos du bâtiment A et sur les tisaneries du bâtiment B.
- Suppression des points d'eau en surnombre du bâtiment A.
- Suppression des interconnexions eau froide / eau chaude sanitaire dans les dortoirs du bâtiment B et dépose des mitigeurs collectifs.
- Suppression du point bas en pied de colonne montante eau froide du bâtiment A



TRAVAUX DE LA FIN 2025

Pour la demi-pension : mise en place de purgeurs automatiques sur les fontaines à eau (du 19 au 24 décembre 2025)

Pour la zone des dortoirs :

- Fin des travaux du 19 au 24 décembre 2025 sur l'ensemble des dortoirs afin de traiter la problématique de la légionnelle (actuellement neutralisée par un système de filtre mis en place au niveau des douches, maintenus jusqu'à nouvelle analyse légionnelle)
- Déploiement massif de purgeurs automatiques sur le circuit de distribution d'eau potable (réalisé)
- Pose d'un robinet de prélèvement en inox pour apprécier la qualité de l'eau du bâtiment A (du 19 au 24 décembre 2025).

- Enfin, à la suite des résultats des analyses de décembre, des travaux complémentaires ont été demandés sans attendre :
 - Dortoirs D1 et D2 : Remplacement d'une colonne d'eau froide d'alimentation d'une rampe de lavabo en multicouche sans raccord laiton.
 - Dortoirs D3, D4 et D5 : remplacement des antennes d'eau froide d'alimentation des éviers des tisaneries en multicouche sans raccord laiton.

1.2 Il va être complété par un programme travaux d'ampleur sur les réseaux d'eau qui permettra de traiter de manière globale les sujets de qualité de l'eau à la Cité scolaire

Le programme global de travaux a été livré le 14 janvier par OFIS. **Le Département procèdera à l'ensemble des travaux prescrits, pour un montant total de 350 000€, qui seront répartis comme suit :**

- **240 000€ d'investissement sur le réseau d'eau froide**, sur les postes suivants :
 - remplacement des canalisations en acier galvanisé et en cuivre sur la totalité du site (1.100 m)
 - suppression des bras morts (une cinquantaine)
 - dépose des points d'usage inutiles (bâtiments A, O et M)
 - déconnexion hydraulique et dépose de plusieurs ballons d'eau chaude sanitaire (zone de stagnation et de pollution du réseau d'eau froide)
 - pose de clapets anti-retour au niveau des postes à risque d'interconnexion entre l'eau froide et l'eau chaude sanitaire (self et lingerie)

- pose de vannes de coupure sur les différents départs des nourrices du réseau d'eau froide et d'eau chaude sanitaire au niveau du self (plonge batterie)
- calorifugeage du réseau d'eau froide en chaufferie (bâtiment F)

A ce stade, le calendrier prévisionnel est le suivant :

- **Date prévisionnelle de démarrage des travaux : mai 2026**
- **Durée prévisionnelle : jusqu'à décembre 2026**

- **110 000€ d'investissement sur le plan d'action légionnelles (réseau d'eau chaude sanitaire)**, sur les postes suivants :

- Etape 1 (Compléments aux travaux engagés depuis les congés de Toussaint)
 - Suppression des bras morts en vide sanitaire (32 identifiés), au 1^{er} étage (2 identifiés), au 2^{ème} étage (4 identifiés), au 3^{ème} étage (5 identifiés) et au 4^{ème} étage (2 identifiés),
 - Dépose des points d'usage inutiles (17 identifiés) (bâtiment C, 2^{ème} étage),
 - Sous-station production et production d'eau chaude sanitaire : pose de robinets de prélèvement, reprise de calorifugeage, reprise de la panoplie de bouclage, remplacement de la pompe du circuit de charge, pose de vannes d'équilibrage
 - Pose de ballons électriques (bâtiments A et C) → simplification du réseau d'eau chaude sanitaire

A ce stade, le calendrier prévisionnel est le suivant :

- **Date prévisionnelle de démarrage des travaux : semaine du 19 janvier**
- **Durée prévisionnelle : jusqu'à la fin des congés d'hiver**

- Etape 2 (Compléments aux travaux engagés depuis les congés de Toussaint)
 - Mise en conformité de la protection anti-pollution du réseau d'eau froide de remplissage du réseau de chauffage (chaufferie bâtiment F)
 - Pose de vannes d'équilibrage sur les bouclages d'eau chaude sanitaire
 - Création d'un bouclage d'eau chaude sanitaire pour l'évier de la salle de pause du personnel (bâtiment B)
 - Pose de vannes de coupure sur le réseau d'eau froide pour isoler les chambres BTS (bâtiment A) en cas de non-utilisation
 - Pose de clapets anti-retour d'interconnexion entre l'eau froide et l'eau chaude sanitaire (bâtiments A et B)
 - Equilibrage du réseau d'eau chaude sanitaire
 - Désinfection du réseau d'eau chaude sanitaire
 - Prélèvements légionnelles (2 campagnes à 1 mois d'intervalle)
 - Retrait des filtres

A ce stade, le calendrier prévisionnel est le suivant :

- **Date prévisionnelle de démarrage des travaux : consultation des entreprises en cours**
- **Durée prévisionnelle des travaux : en attente de retour entreprises**

- [Etape 3 : Travaux sur le réseau d'eau chaude sanitaire du gymnase intégrés aux travaux d'ampleur](#)

- Production d'eau chaude sanitaire : pose de robinets de prélèvement et de thermomètres, reprise de la panoplie de bouclage d'eau chaude sanitaire et suppression des bras morts
- Réseaux d'eau chaude sanitaire : création d'un bouclage supplémentaire, réhabilitation complète des réseaux des douches collectives, suppression des bras morts
- Remplacement des robinetteries des douches
- Pose de vannes d'équilibrage sur les bouclages d'eau chaude sanitaire
- Equilibrage du réseau d'eau chaude sanitaire
- Désinfection du réseau d'eau chaude sanitaire
- Prélèvements légionnelles (2 campagnes à 1 mois d'intervalle)

A ce stade, le calendrier prévisionnel est le suivant :

- ***Date prévisionnelle de démarrage des travaux : mai 2026***
- ***Durée prévisionnelle des travaux : jusqu'à décembre 2026***

Le Département reste mobilisé chaque jour, aux côtés de tous les partenaires et des services de l'État, sur le sujet de la qualité de l'eau de la Cité scolaire de Digoin, afin de continuer à entreprendre toute action prescrite pour lever les problématiques qui viendraient à perdurer, tout en maintenant la démarche de pleine transparence adoptée jusqu'ici, consistant à publier les résultats de chaque analyse.

Un remerciement est adressé aux équipes et aux élèves, qui participent avec engagement et compréhension aux initiatives et travaux visant à améliorer de concert la situation et à revenir à un fonctionnement normalisé de la Cité scolaire.